



8 Place du Matras
51340 VANAULT LES DAMES
☎ 03.26.41.25.72
✉ contact@4cvs.fr
www.4cvs.fr

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JEUDI 12 MARS 2020

Présents : Jacky BERTON, Christian BURGAIN, Jean-Claude CABART, Henry Noël CHAMPENOIS, Gérard CHRETIEN, Thierry DAUSSEUR, Charles DE COURSON, Joël DELISSE, Alain DEPAQUIS, André DESANLIS, Claudine DUBECHOT, Georges DUVNJAK, Jean-Claude GERARD, Hugues GERARDIN, Maxime GIRONDE, Denise GUERIN, Claude GUICHON, Sylviane HUSSON, Jean-Claude JOFFRES, Serge LADROIT, Joël LAMOUREUX, Sylvain LANFROY, Pierre LE GUILLOU, Michel LECOQ, Evelyne LEPAGE, Michel LINARD, Jean-Pierre LONGUEVILLE, Ghislaine MAIRESSE, Jean-Claude MANFE, Bernadette MICHEL, Martine MILLOT, Gérard MUNIER, Michel NICOMETTE, Rémi QUANTINET, Christian SEYS, Pascal TRAMONTANA, Solène WAWROWSKI, Franck GRESLON, Marc MOREL, Michel MORCEL, Jean-Paul POTIER

Représentés : Monique DEBRAND, Georges GERARD, Laurent GYURICA, Laurence LE GUINIO SQUELART

Excusés : Jean-Jacques GARCIA, Jean-François LAKOMY, Laurence LEBLANC

Absents : Marie-Anne BREMONT, Olivier BUISSON, Joël CHANTEREAUX, Pierre-Marie DELABORDE, Jacky DIMNET, Marzéna FONTANIVE, Carole GANSTER, Kévin LARCHER, Gisèle PEGURRI

I. BUDGET

a. Vote des comptes administratifs 2019

Tous les comptes administratifs ont été **approuvés à l'unanimité**.

b. Vote des 4 taxes

Le Président a proposé à l'assemblée de maintenir les taux de taxes précédent pour 2020, à savoir :

Taxe d'habitation	13.00 %
Taxe foncière (bâti)	10.00 %
Taxe foncière (non bâti)	10.99 %
CFE	16.60 %

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

c. Approbation des comptes de gestion 2019

Tous les comptes de gestion ont été **approuvés à l'unanimité**.

d. Affectation des résultats

L'ensemble des affectations de résultat a été **approuvé à l'unanimité**.

e. Vote des budgets 2020

La Vice-Présidente a présenté l'ensemble des budgets 2020. Chaque budget a été **adopté à l'unanimité**.

f. Vote des subventions

L'assemblée a procédé au vote des subventions qui ont été **accordées à l'unanimité**.

g. Politique d'amortissement

Depuis la fusion, la 4CVS n'avait pas délibéré afin de fixer les durées d'amortissement, la Vice-Présidente en charge des finances, sur proposition de la commission des finances réunie le 24 février dernier, présente le projet suivant :

Nomenclature	Durée d'amortissement
Logiciels	2 ans
Equipements informatiques	3 ans
Mobilier	10 ans
Frais d'étude sans travaux	2 ans
Frais d'étude suivi de travaux	Même durée que les travaux
Bâtiments	40 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériels d'équipements sportifs	6 ans
Voirie	30 ans
Automobiles	5 ans
Petits matériels d'outillage	5 ans

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

II. POINT SUR LA VOIRIE

a. Travaux en cours

Les décomptes aux communes sont faits, des acomptes vont pouvoir être demandés en attendant le versement des subventions. Le solde de la participation des communes pourra être appelé après encaissement de toutes les subventions et discussion avec leurs représentants.

L'appel d'offres du lot 2 de travaux de voirie 2020 (Brusson, Charmont, Jussecourt-Minecourt, Sogny en l'Angle) est en cours d'analyse par ADP.

L'appel d'offres du lot 1 de travaux de voirie 2020 (Vauclerc, Vavray le Grand) est en ligne jusque fin avril, il est suivi par A2R Ingénierie.

Les travaux de voirie 2018 pour la route de St Lumier en Champagne à Bassuet ont été retenus et signés.

b. Choix des entreprises marché cadre

Conformément à l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a retenu la Marnaise pour les travaux du marché cadre. Le conseil communautaire **entérine la décision de la CAO à l'unanimité**.

III. APPROBATION DES CARTES COMMUNALES

Sur les 8 cartes communales à l'étude, 4 ont déjà été approuvées par les conseils municipaux, elles peuvent donc valablement être soumises au vote en conseil communautaire.

Ainsi les cartes communales de Ponthion, Sogny en l'Angle, Bignicourt sur Saulx et Vanault les Dames sont **approuvées à l'unanimité**.

Il restera les cartes de Villers le Sec, Saint Jean devant Possesse, Le Buisson et Heiltz l'Evêque à approuver.

IV. POINT SUR LE SCOLAIRE

a. Travaux dans les restaurants scolaires

Le restaurant scolaire de Vauclerc est opérationnel pour lundi mais les écoles ferment.

L'extension de celui de Vitry en Perthois nécessite encore quelques travaux de peinture notamment qui pourront être réalisés pendant la fermeture des écoles. Un grand ménage devra être réalisé afin de pouvoir installer le matériel commandé.

b. Conseils d'école

Les conseils d'école du deuxième trimestre sont en cours dans les écoles. On voit une stabilité dans les effectifs avec toutefois une surveillance accrue pour 2 établissements qui pourraient être soumis à une ouverture de classe pour l'un et une fermeture pour l'autre. Le Vice-Président suit cette affaire de près en lien avec l'inspection académique.

Le Président regrette que les conseils d'école soit l'occasion pour certains directeurs de faire l'énumération des dysfonctionnements, il préférerait que la liste des travaux à faire soit transmise en amont afin que la responsable scolaire puisse planifier en lien avec la commission.

V. ASSAINISSEMENT

a. Point sur l'assainissement

Le Président, accompagné de 2 Vice-présidents, a reçu les services de la police de l'eau et de l'Agence de bassin afin de faire le point sur les investissements à envisager. Ainsi, il ressort les injonctions suivantes :

Brusson-Ponthion		Procédure de mise en conformité de tous les raccordements	2020
Charmont		Faire un diagnostic en nappe haute	2022
Heiltz le Maurupt	560 000 € 330 000 € 30 000 €	Reconstruction de la Station Réseaux Branchements	2020 2020 Avant fin juin 2020
Vauclerc		Etude de reconstruction STEP et Réseaux Audit station nappe haute Dossier loi sur l'eau Reconstruction	2020 2020 2021 Démarrée fin 2021
Pargny sur Saulx	3 500 000 €	Choix d'un AMO Choix d'un MO et dossier loi sur l'eau Travaux en tranches	2020 2021 2022/2023
Sermaize les Bains	2 800 000 €	Travaux sur les réseaux Dossier Loi sur l'eau pour le renouvellement de l'autorisation	Sur 10 ans à/c 2024
Etrepy	50 000 €	Réparer le liner du bassin	

b. Choix du bureau d'étude STEP de Vauclerc

Concernant l'étude pour le diagnostic de la station d'épuration de Vauclerc, 4 bureaux ont répondu avec des offres allant de 37 000 € à plus de 56 000 €. L'analyse est en cours auprès d'Omnis.

c. Etude hydraulique Heiltz le Maurupt

Suite aux inondations d'Heiltz le Maurupt, la consultation d'un bureau d'étude est en cours afin de réaliser une étude hydraulique. Il est en effet nécessaire d'étudier les impacts des éventuels travaux à réaliser. Une réunion de concertation aura lieu avec les différents acteurs (4CVS, Mairie, Préfecture, Sous-Préfecture, Département...) dès que le bureau d'étude sera retenu.

VI. PERSONNEL

a. Suppression de postes

Suite au départ en retraite d'un agent et à la réorganisation du service scolaire qui en a découlé, il est nécessaire de supprimer 2 postes :

- Atsem principal 2^{ème} classe à 13.96 h
- Adjoint technique à 27.10h

Ces suppressions sont **validées à l'unanimité**.

b. Modification du RIFSEEP

Afin de suivre l'évolution des carrières des agents, la Vice-Présidente précise qu'il est nécessaire de revoir le RIFSEEP, après avis du comité technique, la proposition de modification est la suivante :

ATTACHÉ TERRITORIAL	
A2	4 500 €
RÉDACTEUR TERRITORIAL	
B1	14 500 €
ADJOINTS ADMINISTRATIFS / AGENTS SOCIAUX / ATSEM / ADJOINTS D'ANIMATION	
C1	11 340 €
C2	4 500 €

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

c. Taux d'avancement de grades

La Vice-Présidente en charge du personnel rappelle à l'assemblée que celle-ci est compétente pour fixer le taux d'avancement de grade après avis du comité technique. La proposition qui est **adoptée à l'unanimité** est la suivante :

Grades d'origine	Grades d'accès	Taux (%)
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	50
Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} Classe	Adjoint Technique Territorial Principal 1 ^{ère} Classe	50
Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} Classe	50
Adjoint Territorial d'Animation	Adjoint Territorial d'Animation Principal 2 ^{ème} Classe	0

VII. INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR 2018 ET 2019

Le conseil communautaire **décide à l'unanimité** d'accorder au receveur municipal la totalité de l'indemnité de conseil pour les années 2018 et 2019 soit respectivement 982.61 € et 1 022.91 € calculée en fonction de la moyenne des dépenses réelles en fonctionnement et en investissement des 3 derniers exercices.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

a. Armoires NRA d'Heiltz le Maurupt

La 4CVS a interrogé Orange concernant le déplacement de l'armoire NRAZO d'Heiltz le Maurupt suite aux inondations successives. Des techniciens se sont rendus sur place le 10 mars dernier afin d'évaluer le montant de cette transformation. Ce chiffrage sera transmis au SIEM, compétent en la matière et un éventuel partage des coûts avec la 4CVS sera étudié.

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEVRAIT AVOIR LIEU LE JEUDI 16 AVRIL 2020 A 20H30

POUR L'ELECTION D'UN EXCECUTIF PROVISoire